



« Chuuutt », Jef Aérosol (2011), Paris

L'art urbain : de l'interdit aux marqueurs de la mondialisation

Frédéric DURAND

L'art urbain, ou *street art*, est délicat à délimiter, tant dans ses formes que dans ses finalités. À l'origine, il s'agit d'inscriptions ou d'images jouant avec l'interdit ou la provocation, mais exprimant aussi une volonté plastique tout en acceptant un caractère éphémère. Par le passé, le caractère subversif s'est traduit par l'anonymat de nombreuses réalisations, voire par leur destruction sans qu'aucun témoignage n'en soit conservé. Elles étaient d'ailleurs rarement l'œuvre d'artistes professionnels.



urant la seconde moitié du XX^e siècle, les images ont envahi les rues des villes via les affiches et les publicités, au point parfois de saturer l'esprit ou de ne plus être remarquées. Parallèlement, l'art « officiel », souvent cantonné dans des musées ou des galeries, s'est affirmé dans des formes déroutant de plus en plus le grand public : abstractions, installations, performances... Leurs rares exhibitions dans la rue n'en font guère un art de rue.

À côté, se sont maintenues des formes d'expression subversives comme les graffitis ou les affiches engagées, notamment lors des périodes de contestation des années 1960. Ces dernières n'avaient cependant pas forcément de vocation « artistique », ou elles cherchaient plus à s'inscrire dans le monde de la politique que dans celui de l'art, du moins avant l'essor du *street art*.

Ses moyens peuvent être multiples : la peinture (au pinceau, à la bombe avec ou sans pochoirs), le papier collé ou le sticker, mais également la céramique et, plus rarement, des objets ou des volumes mis en scène. Il peut aussi ne pas y avoir d'apport, par exemple via la gravure de murs.

La France pays pionnier de l'art urbain subversif

La France est sans doute le pays où a réellement émergé l'art urbain. Parmi les pionniers, Gérard Zlotykamien qui, à partir de 1963, a peint à la bombe des bonhommes très stylisés dans le chantier du trou des Halles à Paris, en référence aux victimes anonymes des guerres. Son travail restait cependant proche du graffiti ou de l'art brut. Dans ce contexte, une dimension esthétique plus marquée apparaît chez le Niçois Ernest Pignon-Ernest dès 1966. L'origine de son approche fait écho à celle de Zlotykamien. En effet, réfléchissant à des moyens de dénoncer la menace nucléaire, il avait été impressionné par une photo d'Hiroshima montrant une échelle dressée, sa fausse ombre projetée sur le mur par le souffle de la bombe. À droite de l'échelle, était également « imprimée » la silhouette d'un Japonais disparu lors de l'explosion. En 1971, Ernest Pignon-Ernest s'est notamment fait remarquer par des affiches en noir et blanc très réalistes, représentant des corps symbolisant les victimes de la Commune de Paris un siècle plus tôt. Collées sur les pavés ou des marches d'escaliers, ces affiches alliaient un souci d'es-



« Gisants » d'Ernest Pignon-Ernest (1971) avec l'autorisation de l'artiste

thétique avec la volonté de toucher les gens de la rue. À une époque où la majorité des artistes et des critiques d'art se plaisaient à déclarer la mort de la peinture figurative, il n'est pas anodin de constater que la figuration s'était déplacée vers les lieux publics.

Fresque du groupe Banlieue-Banlieue, Bondy (1985) avec l'autorisation du collectif



Dans les années 1970, l'art urbain s'est également propagé à New York, particulièrement dans le métro, à travers des tags représentant surtout des signatures élaborées. Des pionniers s'y sont fait un nom, comme Baby Face 86, Stay High 149, Taki 183... mais l'histoire de l'art a surtout retenu, à la fin des années 1970, un trio : Keith Haring, Jean-Michel Basquiat et Futura 2000, qui intervenaient dans des styles allant du *cartoon* à l'art brut ou à l'expressionnisme abstrait.

Le *street art* dans le marché de l'art

L'exposition de leurs œuvres dans des galeries new-yorkaises à partir de 1981 constitue un premier tournant vers l'officialisation du *street art* comme art d'avant-garde, moins anonyme, mais aussi plus intéressant financièrement dans la mesure où il pouvait se décliner sur des supports vendables.

Cette reconnaissance de quelques artistes n'a toutefois pas immédiatement signifié une acceptation de cette forme d'art par les autorités qui ont continué à considérer les peintures sur les murs ou les mobiliers urbains comme des dégradations ou

du vandalisme, passibles aux États-Unis, en France et dans d'autres pays européens d'amendes voire d'emprisonnement.

L'artiste suisse Harald Naegeli a ainsi été gravement sanctionné. Inspiré par Zlotykamien, ce Zurichois avait pendant des années anonymement et nuitamment tagué des silhouettes sur les murs de Zurich, avant de se faire arrêter. Cela lui valut une condamnation à neuf mois de prison en 1980. Obligé de se réfugier à l'étranger, il a finalement été arrêté et extradé en 1984, ce qui l'a contraint à purger sa peine. La menace d'amendes reste d'actualité, y compris en France, même pour des artistes connus : Blek le Rat a été condamné en 1992, Miss Tic en 2000, M. Chat en 2016.

Quand les villes commencent à s'intéresser à leurs *street artists*

Sous l'impulsion américaine, un changement d'attitude s'est néanmoins amorcé en Europe dans les années 1980. Dès le début de ces années, des cités de banlieues parisiennes ont par exemple invité de jeunes artistes à s'exprimer sur leurs murs comme le groupe Banlieue-Banlieue ou Speedy Graphito. C'est

« Never let go », Joe Lurato, New York



▲ Affiche à la manière de Keith Haring, New York

◀ Œuvre de Kouka (2011), sur un fragment de mur de Berlin

▼ « Baiser fraternel », Dimitri Vrubel (1990), sur le mur de Berlin





Fresque sur le Fado dans les escaliers São Cristóvão, Lisbonne

Toute ville souhaitant affirmer son rang de métropole internationale a désormais intérêt à exposer des activités d'art urbain



« La Symphonie des songes », Miss Tic, commande de la ville de Toulouse

aussi dans des villes secondaires qu'une partie de la génération montante du *street art* a fait ses premières armes, comme Jeff Aérosol à Tours en 1982 ou Banksy à Bristol en 1990. L'attrait pour le *street art* s'est confirmé à partir des années 1990 dans le contexte de l'essor de la mondialisation, car il est devenu un marqueur de la métropolisation. En effet, toute ville souhaitant affirmer son rang de métropole internationale ou même nationale a désormais intérêt à exposer des activités d'art urbain : c'est un signe de dynamisme culturel et un atout touristique. De fait, de nombreuses villes leur dédient des pages Web ou soutiennent des associations ou des galeries qui organisent des parcours de découverte. En 2010, une école de graffiti a même vu le jour à Paris.

Ce phénomène s'inscrit dans la reconnaissance institutionnelle d'autres cultures populaires comme le hip-hop ou le rap, auxquelles le *street art* est d'ailleurs associé. Tags de signatures mis à part, le fait que les sujets soient souvent figuratifs plaît aussi certainement à une partie des élus locaux et au public dérouter par nombre de réalisations d'art contemporain.

Cinq grandes modalités d'expression dans les années 2010

Dans ce contexte favorable, le *street art* n'est cependant pas accepté partout ni sous toutes ses formes, mais l'on peut présenter cinq grands cas de figures plus ou moins autorisés : – les fresques urbaines sur des façades de grands immeubles



Women's Building (1994), San Francisco

Fresques dans la rue Werregaren, Gand



Fresques dans le cadre de l'exposition Mister Freeze, Toulouse

Œuvre de Banksy présentée à l'exposition « L'Aérosol », Paris



ou des devantures commerciales confiées à des artistes reconnus par la municipalité ou les entreprises ;

- des rues ou des quartiers plus ou moins périphériques laissés à la libre intervention d'artistes ou de collectifs ;
- des friches urbaines ou industrielles faisant l'objet d'une tolérance de la part des autorités ;
- des interventions « discrètes » en centre-ville, par exemple de petites mosaïques ou des pochoirs en hauteur, là où elles ne sont pas considérées comme « gênantes » (elles peuvent même être protégées si l'artiste est connu) ;
- des manifestations ponctuelles autour du *street art* dans des musées, sur d'anciens sites industriels ou dans des galeries.

Le *street art* y perd souvent son anonymat voire son caractère éphémère, soit parce qu'il est conçu pour durer, soit parce qu'il est réalisé sur des supports faisant l'objet d'un commerce, d'autant que les artistes les plus célèbres interviennent dans plusieurs de ces configurations et ont envie de participer à ce mouvement mondial dans les grandes capitales : de New York à Paris, Berlin, Londres, Tokyo, Lisbonne, Rio ou Bruxelles, mais aussi de Toulouse à Lille, Edimbourg, Salamanque, Gand... Parallèlement, se maintient une culture *underground*, souvent plus contestataire. Celle-là est nettement moins tolérée

par la police et par les brigades de nettoyage, même si l'on peut y voir des artistes participant à la fois de la culture officielle et de la culture illégale, comme Blek le Rat ou Banksy qui maintiennent des messages provocateurs ou choisissent des lieux symboliques (comme le mur entre Israël et les territoires palestiniens). Il existe enfin aussi beaucoup de jeunes anonymes qui se risquent la nuit avec bombes ou pochoirs pour exprimer une identité ou une révolte. Certains y cherchent une renommée future, d'autres préfèrent rester dans l'ombre en privilégiant leur détresse, leur rage ou leur combat. ■



« L'Aérosol », exposition et ateliers de tags pour enfants organisés par SNCF Immobilier, Paris